



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Communiqué de presse du 5 mai 2009 :

La FNEC FP Force Ouvrière demande l'abandon du projet de « mastérisation » du recrutement et de la formation des enseignants.

Le 4 mai 2009, une délégation de la FNEC FP Force Ouvrière a été reçue par les directeurs de cabinet de M. Darcos et Madame Péresse.

La délégation de la FNEC FP Force Ouvrière, après avoir entendu monsieur Court, directeur de cabinet de Xavier Darcos, exposer le contenu de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants (la mastérisation), a demandé à ses interlocuteurs pourquoi Force Ouvrière, comme d'autres fédérations, était écartée des groupes de travail mis en place depuis le 21 avril à l'initiative des ministres avec la FSU, l'UNSA, le SGEN CFDT et le SNALC CSEN.

Le directeur de cabinet a expliqué que ces groupes de travail étaient le produit et la conséquence « *d'une convergence avec certaines organisations sur la mastérisation, convergence réalisée sur la base d'un échange de courrier.* » Dont acte. Le directeur de cabinet fait sans aucun doute référence à la déclaration du secrétaire général de la FSU qui « *revendique une reconnaissance de la qualification des enseignants du premier degré et du second degré par l'obtention d'un master* ». La délégation de la FNEC FP Force Ouvrière a clairement expliqué à ses interlocuteurs que cette conception de la négociation était inacceptable.

M. Court a estimé qu'il était légitime que toutes les questions posées par la FNEC FP Force Ouvrière aient une réponse et proposé la mise en place de groupes de travail pour les apporter.

La délégation a renouvelé son opposition à la réforme de la mastérisation et sa demande de maintien des concours de recrutement au niveau bac + 3 pour le CAPES et bac +4 pour l'agrégation. Elle a demandé le maintien des préparations aux concours dans les IUFM et le maintien de l'année de fonctionnaire stagiaire immédiatement après le concours avec le premier échelon du corps de recrutement.

La FNEC FP Force Ouvrière a réfuté les explications des cabinets des ministres prétendant que la réforme avait pour « *objectif d'élever le niveau de qualification des enseignants* », « *d'assurer une meilleure entrée des enseignants dans le métier* », « *de permettre un meilleur contact avec le métier d'enseignant par une sorte d'apprentissage* », « *de revaloriser la condition matérielle des jeunes enseignants* ».

Pour la FNEC FP Force Ouvrière, à l'inverse, il n'y a dans le projet de réforme aucune élévation du contenu de qualification. Le projet conduit de plus à l'abandon d'une authentique formation professionnelle initiale rémunérée comme fonctionnaire stagiaire avec un service allégé. Le projet entame un processus de bouleversement de la grille indiciaire de la fonction publique par le non-respect de la règle qui établit une correspondance pour tous les corps de fonctionnaires entre le niveau de recrutement et l'amplitude la grille indiciaire.

Sur toutes ces questions et aussi sur les mesures transitoires pour les années 2009, 2010 la FNEC FP Force Ouvrière participera à toutes les discussions et concertations proposées par les cabinets des ministres. La FNEC FP Force Ouvrière va engager une campagne de pétitions et de prises de position pour l'abandon de toute mastérisation de la formation et du recrutement des enseignants.

Pour Force Ouvrière il n'y a pas d'autre issue que l'abandon de l'ensemble du projet de mastérisation.

Jean Claude Mailly et la FNEC FP Force Ouvrière seront reçus par Xavier Darcos, notamment sur ce dossier, le lundi 25 mai.

**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfpo@fr.oleane.com